



# LIGUE RÉGIONALE OCCITANIE PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE D'HALTÉROPHILIE – MUSCULATION

## Championnat de ligue régionale par équipes mixtes 2017-2018

### OBJECTIFS

- Poursuivre la dynamique des éditions précédentes,
- Offrir aux athlètes et aux supporters des clubs du suspense et des matchs de la 1<sup>ère</sup> journée à la finale : 4 journées de brassage et une finale,
- Augmenter le niveau moyen du championnat,
- Se conformer au règlement du championnat de France des clubs,
- Faire partie des disciplines sportives avant-gardistes qui permettent aux femmes et aux hommes de concourir ensemble pour leur club,
- S'adapter à la réglementation nationale,
- Inclure les championnats nationaux par équipes en tenant compte des spécificités locales.

### MODIFICATIONS MAJEURES

- Une poule de 9 équipes et une deuxième poule se greffant sur la première avec les équipes 2, les nouvelles équipes ou celles qui n'ont pas participé totalement au championnat en 2016-2017,
- Trois implantations par journée,
- Chaque club organisateur doit fournir un secrétaire et un chronométreur pour aider les secrétaires membres de l'ETR. Ceci afin que chaque journée se déroule de manière optimale,
- La table allemande n'est pas retouchée et la comptabilité kilo-point est poursuivie,
- Adaptation à la table IWF pour les championnats nationaux.

### COMPOSITION DES ÉQUIPES

- Cinq (5) athlètes cadet(te)s/junior(e)s/seniors femmes et hommes par équipe,
- Les U 10 et U 13 ne peuvent pas participer,
- Pas de minimum de femmes ou d'hommes imposé par équipe : jusqu'à 5 femmes ou 5 hommes par équipes.

### PRINCIPE DES CALCULS

La table allemande est utilisée pour calculer les kilo-points réalisés par les athlètes. Elle garantit l'équité homme/femme et rétablit l'équilibre entre les petites, moyennes et grosses catégories de poids. Cette table est utilisée dans la Bundesliga allemande qui est mixte depuis longtemps.

Les points à retenir :

- Le poids de corps à la pesée est arrondi à la valeur entière supérieure la plus proche dans la table,
- Le poids de corps obtenu après arrondi est transformé en poids de corps relatif établi par la table,
- Par exemple : Robert Jean pèse 63,6kg, soit poids de corps est arrondi à 64.0kg et son poids de corps relatif est donc de 57,5kg.

Le nombre de kilo-points (kpt) total par athlète est calculé comme suit :

$$P_{\text{total}} = \text{Parraché} + \text{Pépaulé-jeté}$$

Parraché = meilleur arraché - poids relatif

Pépaulé-jeté = meilleur épaulé-jeté - poids relatif

Les kilo-points Parraché et Pépaulé-jeté ne peuvent pas être négatifs :

- Si un(e) athlète a un poids relatif supérieur à son arraché alors, Parraché = 0kpt.
- Si un(e) athlète a un poids relatif supérieur à son épaulé-jeté alors, Pépaulé-jeté = 0kpt.
- Si un(e) athlète réalise un 0 (une "bulle") à l'arraché alors, Parraché = 0kpt.
- Si un(e) athlète réalise un 0 (une "bulle") à l'épaulé-jeté alors, Pépaulé-jeté = 0kpt
- Le nombre de kilo-points marqués par l'équipe est la somme du nombre de kilo-points marqués par chaque athlète composant l'équipe.

## ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- Les matchs se déroulent entre 3 équipes, ils sont tirés au sort en début de saison,
- Les équipes 2, les nouvelles équipes ou celles qui n'ont pas participé totalement au championnat en 2016-2017 seront greffés sur la poule des 9 équipes afin de limiter les déplacements,
- Chaque club organisateur devra disposer d'un secrétaire et d'un chronométrateur,
- La pesée commence 1h30min avant le début du match et dure 1h,
- Les athlètes féminines sont toutes pesées en premières puis les athlètes masculins,
- Les athlètes féminines réalisent leurs 3 essais à l'arraché avant les 3 essais à l'arraché des athlètes masculins puis, leurs 3 essais à l'épaulé-jeté avant les 3 essais à l'épaulé-jeté des athlètes masculins.

## ATTRIBUTION DES POINTS PAR COMPÉTITIONS

- Pour chaque match pour la poule :
  - L'équipe qui marque le plus grand nombre de kilo-points remporte le match et se voit attribuer quatre (4) points au classement général,
  - L'équipe qui marque le 2ème plus grand nombre de kilo-points termine 2ème du match et se voit attribuer deux (2) points au classement général,
  - L'équipe qui termine 3ème se voit attribuer un (1) point au classement général,
  - L'équipe qui termine 4ème se voit attribuer zéro (0) point au classement général,
  - Les équipes incomplètes sont automatiquement classées 4ème des matchs et se voient donc attribuer zéro (0) point au classement général,
- Les équipes 2, les nouvelles équipes ou celles qui n'ont pas participé totalement au championnat en 2016-2017 ont un classement à part au kilo-point. Ce classement permettra à l'issue de cette saison 2017-2018 montée et descente pour les nouvelles équipes ou celles qui n'ont pas participé totalement au championnat en 2016-2017 à la moyenne des 4 journées.

## CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR JOURNÉE

- Les points (4, 2, 1 ou 0) remportés à chaque match par les équipes sont totalisés après chaque journée et permettent d'établir le classement général,
  - En cas d'égalité entre 2 (ou plusieurs) équipes, la somme du nombre de kilo-points marqués à chaque journée permet de départager ces équipes (point average),
  - À l'issue des 4 journées de brassage :
    - Les équipes classées de 1 à 3 sont qualifiées pour la grande finale qui déterminera le champion,
    - Les équipes classées de 4 à 6 sont qualifiées pour la petite finale de classement.
- Note : pour garantir une finale organisée de manière optimale seule les 6 meilleures équipes passent dans une des finales. Il n'y a donc que quatre journées pour les autres équipes.

### GRANDE FINALE

- Les équipes classées de 1 à 3 au classement à points s'affrontent dans une grande finale qui détermine le champion et le podium final du championnat,
- Les résultats des matchs des journées de brassage sont remis à 0,
- L'équipe qui marque le plus de kilo-points lors de la finale devient champion régional des clubs,
- L'équipe qui marque le deuxième plus gros total prend la 2<sup>ème</sup> place,
- L'équipe qui marque le troisième plus gros total prend la 3<sup>ème</sup> place.

### PETITE FINALE

- Les équipes classées de 4 à 6 au classement à points s'affrontent dans une finale de classement qui détermine les 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> du championnat.
- Les résultats des matchs des journées de brassage sont remis à 0,
- L'équipe qui marque le premier plus gros total prend la 4<sup>ème</sup> place,
- L'équipe qui marque le deuxième plus gros total prend la 5<sup>ème</sup> place,
- L'équipe qui marque le troisième plus gros total prend la 6<sup>ème</sup> place,

### NOTES

- Cas n°1 : les clubs ayant présentés des équipes complètes à tous les tours lors du championnat régional des clubs mixtes 2016-2017, ont une place automatiquement réservée pour leurs équipes pour la saison 2017-2018 et doivent confirmer leur participation avant le 31/07/2017,
- Cas n°2 : Les clubs qui n'ont pas engagé d'équipe ou qui ont eu des équipes incomplètes lors de la saison 2016-2017 doivent se porter candidat pour engager une équipe avant le 31/07/2017,
- En fonction du nombre total d'équipes candidates (cas n°1 +cas n°2) au 31/07/2017, et pour atteindre le nombre de 18 équipes, le Comité Régional proposera aux clubs qui n'ont qu'une équipe, d'engager une 2<sup>ème</sup> équipe avec priorité aux clubs du cas n°1,
- Une confirmation sous une semaine sera demandé afin de proposer à d'autres clubs en cas de refus,
- Tous les clubs doivent confirmer l'engagement définitif de leur(s) équipes(s).

## ACCESSION AU NIVEAU NATIONAL

- Le championnat de France des clubs fonctionne, depuis la saison 2016-2017, à la moyenne des points IWF marqués sur chaque match et n'est pas mixte.
- De ce fait, pour les clubs qui souhaitent accéder en Nationale 2 hommes ou en Nationale 1 femmes, un classement à la moyenne IWF sera établi sur la base des 4 journées de brassage.
- Les clubs qui le souhaitent devront donc se signaler dès le début de la saison sportive et respecter le format du championnat national dans la composition de leur équipe régionale mixte :
  - équipe féminine : 4 femmes (1 mutée ou 1 étrangère maximum)
  - équipe masculine : 5 hommes (1 muté ou 1 étranger maximum)

**Les clubs en jaune sont ceux qui reçoivent à chaque journée**

1ère journée			
Match 1	Figeac HC	Galiléo BC	Montauban HC
Match 2	Toulouse HC	Tarbes Oursons	Colomiers US
Match 3	Cross Fit Béziers	Clermont Sports	Decazeville HC
2ème journée			
Match 1	Clermont Sports	Tarbes Oursons	Montauban HC
Match 2	Figeac HC	Cross Fit Béziers	Colomiers US
Match 3	Galiléo BC	Toulouse HC	Decazeville HC
3ème journée			
Match 1	Colomiers US	Clermont Sports	Galiléo BC
Match 2	Toulouse HC	Cross Fit Béziers	Montauban HC
Match 3	Decazeville HC	Figeac HC	Tarbes Oursons
4ème journée			
Match 1	Clermont Sports	Figeac HC	Toulouse HC
Match 2	Tarbes Oursons	Cross Fit Béziers	Galiléo BC
Match 3	Montauban HC	Colomiers US	Decazeville HC